CHAMPIONNAT SCOLAIRE 2023-2024



TOURNOI DES COLLEGES

Date et lieu du tournoi : mercredi 24 janvier 2024 La Diode - Terre de jeux, 190 Bd Gustave Flaubert, Clermont-Fd

Au menu du mercredi 24 janvier après-midi :

Championnat Scolaire Départemental du Jeu d'Echecs

13h... Pointage des inscrits 15h30... Ronde 3

13h45... Fin du pointage **16h10...** Ronde 4

14h10... Ronde 1 **16h50...** Ronde 5

14h50... Ronde 2 Entre 17h45 et 18h00... Les résultats

Un goûter sera servi aux enfants autour des rondes 4 à 5.

La cadence de jeu est de 12min. + 3 sec. par coup.

Le Championnat sera arbitré par Jean-Marc Flouzat.

Quelques points de réglement :

Les inscriptions sont individuelles, tous les collégiens du département peuvent participer. La phase académique (championnat scolaire d'Auvergne) est accessibles aux seules équipes constituées de 8 collégiens ayant pris part à la phase départementale, avec un minimum de 2 garçons ou 2 filles par équipe.

Les parents sont les bienvenus pour accompagner leurs enfants qui restent sous leur responsabilité pendant la compétition.

Chaque enfant doit avoir pris une licence (3€) auprès de l'un des 5 clubs d'échecs du département. A défaut de vous adresser à un club, les licences peuvent être obtenues auprès de l'arbitre. Pour toute inscription, les informations à fournir sont : nom et prénom de l'élève, nom et commune du collège, et attestation de réponse négative au questionnaire de santé (seulement l'attestation). En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents ou tuteurs autorisent le CDJE63 et les clubs du Puy-de-Dôme à publier articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.



